

P
lan

L
ocal

U
rbanisme

Le Prêcheur



Prescrit le 8 avril 2010
Arrêté le 14 décembre 2017
Enquête publique du 06 nov. 2018 au 06 déc. 2018
Approuvé le 17 octobre 2019

Projet Urbain de la commune du Prêcheur

SOMMAIRE

Introduction – Cadrage	p 1
Diagnostic urbain	p 8
Analyse paysagère et urbaine	p 8
- <i>Le réseau hydrographique</i>	<i>p 8</i>
- <i>Etat des lieux thématique</i>	<i>p 9</i>
Déplacements et bâti	p 21
- <i>Les liaisons piétonnes</i>	<i>p 21</i>
- <i>La voirie et le bâti</i>	<i>p 22</i>
Occupation du sol: activités, services et équipements	p 27
Quelques spécificités préchotines	p 30
Synthèse et enjeux	p 31
Synthèse des dysfonctionnements et points forts	p 31
Enjeux du projet urbain	p 32
Projets en cours et à venir sur la commune	p 34
Projet urbain	p 35
Principes d'aménagement	p 35
- <i>La digue de Four à chaux</i>	<i>p 36</i>
- <i>La Place du 22 Mai</i>	<i>p 37</i>
- <i>Les abords du clocher, de l'église et de la mairie</i>	<i>p 38</i>
- <i>L'espace Samboura</i>	<i>p 40</i>
- <i>Le parking relais des Abymes</i>	<i>p 41</i>
Palette végétale	p 42
Conclusion	p 44

Annexes

- Plan du projet urbain A3 - zoom large
- Plan du projet urbain A3 - zoom centré

Introduction – Cadrage

La Commune du Prêcheur avec ses 1673 habitants nommés les «Prêchotins» et ses 30 km² fait partie de la Communauté de Communes du Nord de la Martinique (CCNM) qui regroupe 18 communes. Dernière commune après Saint-Pierre accessible depuis la route longeant le côté Caraïbe, Le Prêcheur offre la possibilité de faire une randonnée de 6 heures pour rejoindre Grand'Rivière à travers un magnifique site naturel.

De nombreuses anses et pentes boisées au relief plus ou moins marqué caractérisent Le Prêcheur, d'ailleurs appelé «Terre Authentique des Anses et des Mornes» sur le site de son syndicat d'initiative. Entrecoupée de multiples rivières et ravines, la commune est riche de ses terres agricoles cultivées sur les flancs de la Montagne Pelée, mais aussi de ses ressources sous-marines qui font vivre une partie des habitants de ce «village» de pêcheurs. Le Prêcheur, détruit comme Saint Pierre par l'éruption de 1902, possède également quelques sites archéologiques souvent méconnus.

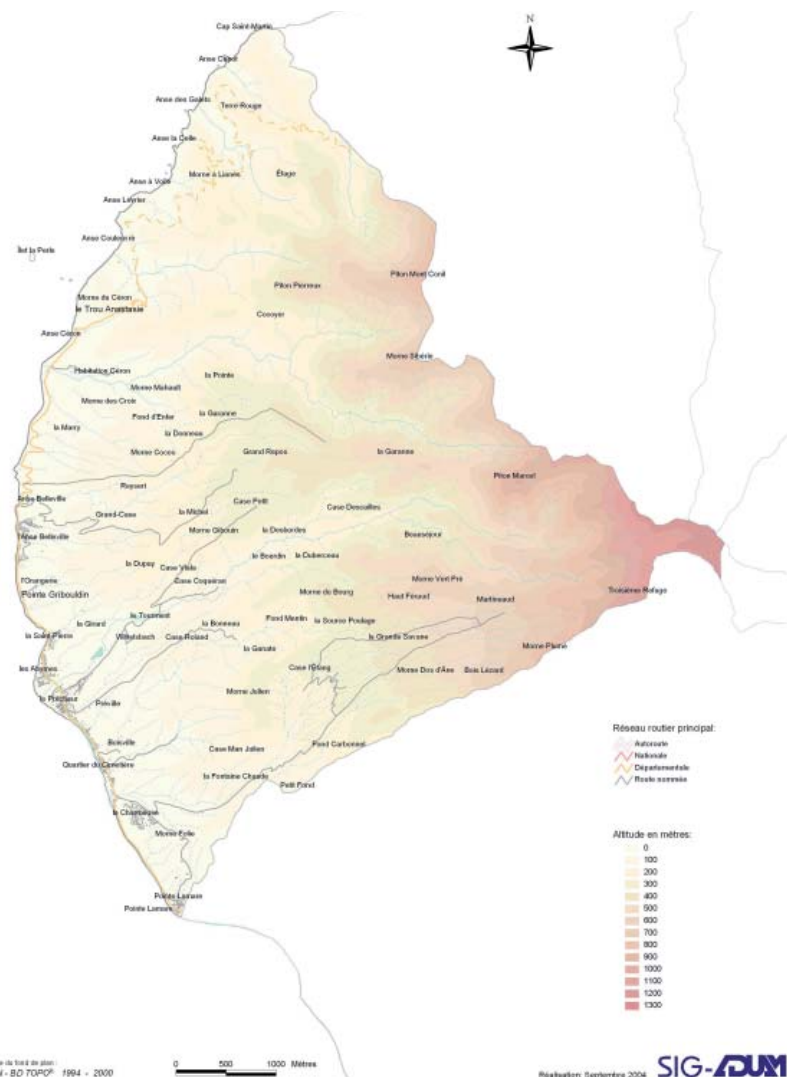
En terme de projet urbain, nous limiterons notre étude aux espaces déjà urbanisés sur la commune, c'est-à-dire allant du quartier Pointe Lamare à l'Anse Belleville.



LA TOPOGRAPHIE

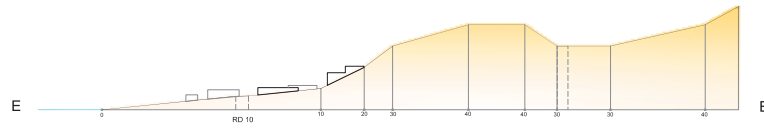
La carte du relief de la commune ci-dessous permet d'appréhender et de comprendre en partie l'urbanisation actuelle, concentrée sur le littoral. En zoomant sur les quartiers de la Charmeuse jusqu'aux Abymes, on aperçoit mieux le phénomène d'avancée des terres vers la mer et l'implantation induite du bâti.

L'analyse de la topographie va permettre de placer les limites du projet urbain pour une urbanisation raisonnée et respectueuse des contraintes naturelles.

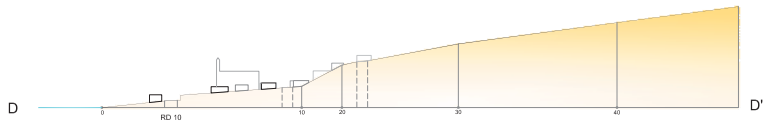


Coupes topographiques réalisées entre La Charmeuse et les Abymes

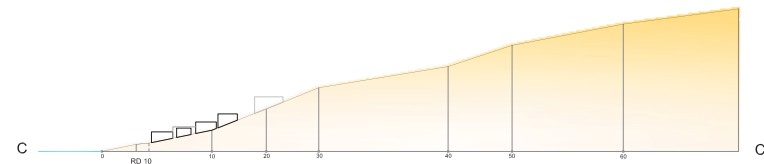
Les Abymes



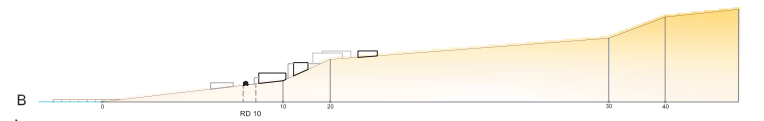
Le Bourg



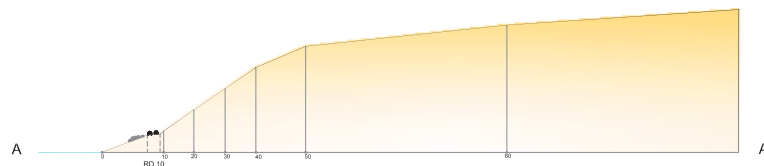
Four à chaux



Charmeuse
(quartier du cimetière)



La Charmeuse

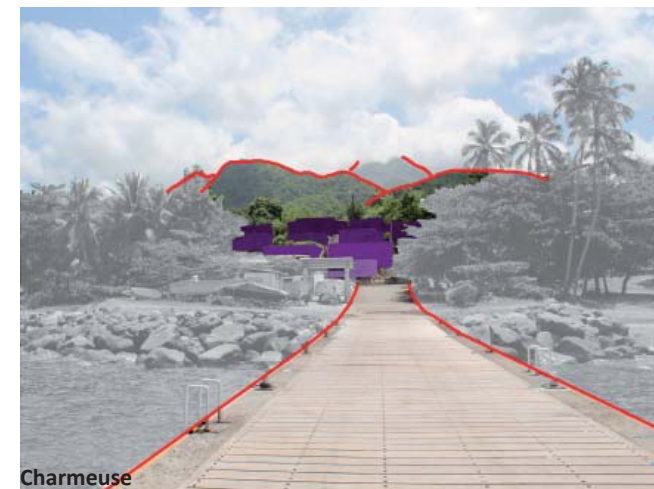
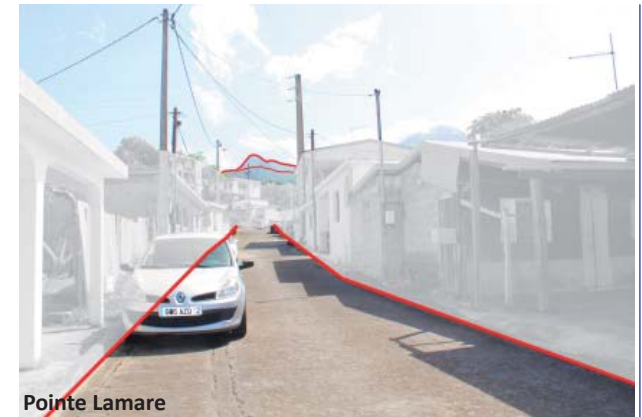


Les coupes topographiques montrent que l'urbanisation s'étale vers les mornes. Le relief semble moins accidenté au niveau du Bourg et de Charmeuse (quartier du cimetière). Plus abruptes aux Abymes et à La Charmeuse, les pentes bloquent naturellement l'urbanisation. Là où cette dernière reste possible, il s'agira de limiter néanmoins le grignotage sur les flancs de la Montagne préjudiciable à la valeur paysagère du site.

De nombreux sites sur la commune permettent de ressentir l'importance du relief sur l'urbanisation de la ville.

On retrouve souvent cette image des montagnes en fond de plan, avec un point de fuite vers ces reliefs; point de fuite qui peut être matérialisé soit par une route (photo de Pointe Lamare et de Boisville), soit par un ponton depuis la mer, voire par l'étagement des maisons sur les pentes.

Cette «symbolique» des mornes omniprésents est d'autant plus visible que le regard est contraint sur les côtés par les verticales et le volume des maisons ou de la végétation.



Des éléments de symétrie participent aussi à diriger le regard: les enrochements et la mer de part et d'autre du ponton, ainsi que les lignes dessinées par les lattes de bois.

LES DOCUMENTS RÉGLEMENTAIRES

- Le SMVM / Le SAR

Espaces urbanisés

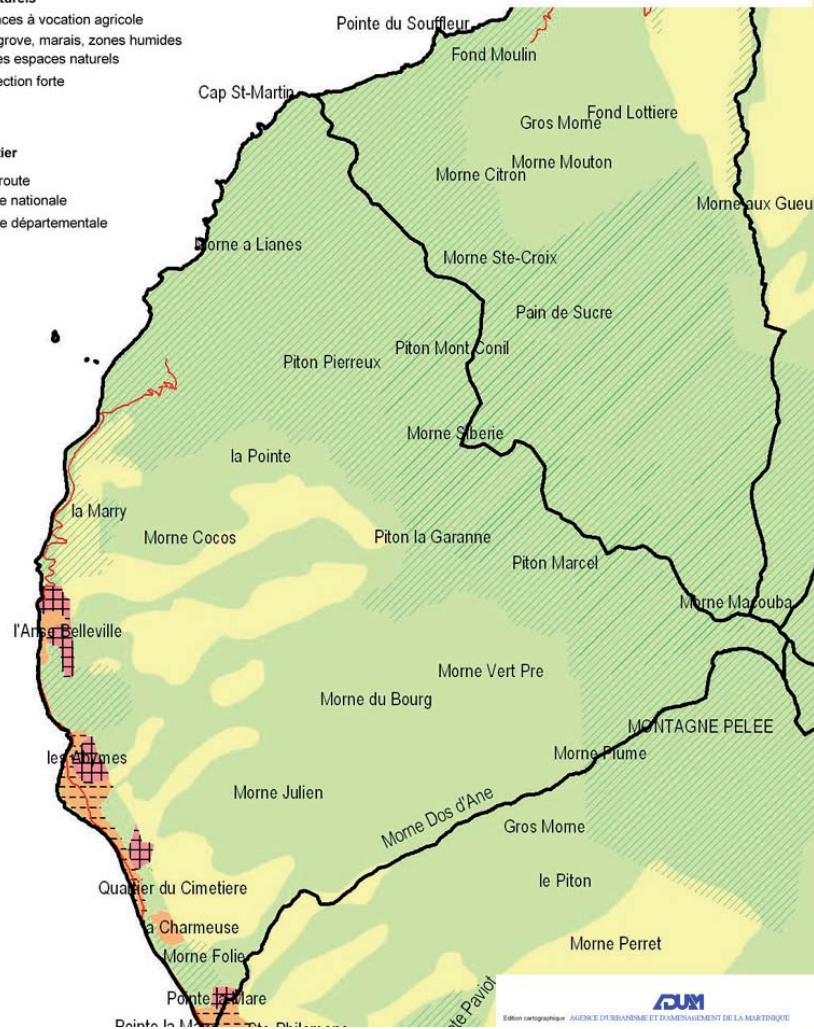
- Zone d'urbanisation
- Zone d'urbanisation dense
- Zone d'activités
- Equipements structurants
- Espaces à vocation ludique
- Urbanisation future
- Activité future
- Equipement futur
- Espaces ludiques futurs

Espaces naturels

- Espaces à vocation agricole
- Mangrove, marais, zones humides
- Autres espaces naturels
- Protection forte

Réseau routier

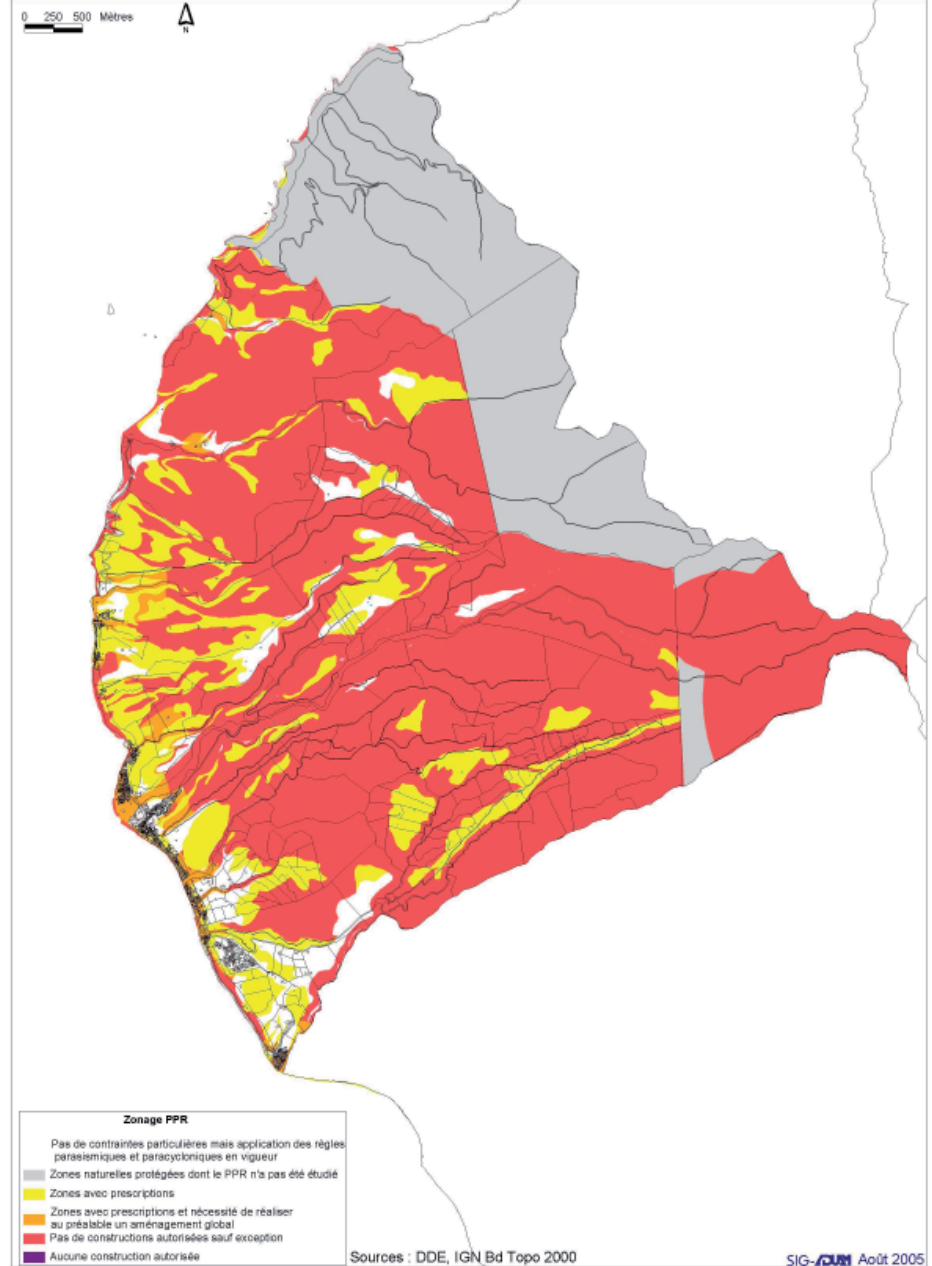
- Autoroute
- Route nationale
- Route départementale



- Le PPRN

- Commune du Prêcheur -

Plan de Prévention des Risques - Carte Réglementaire

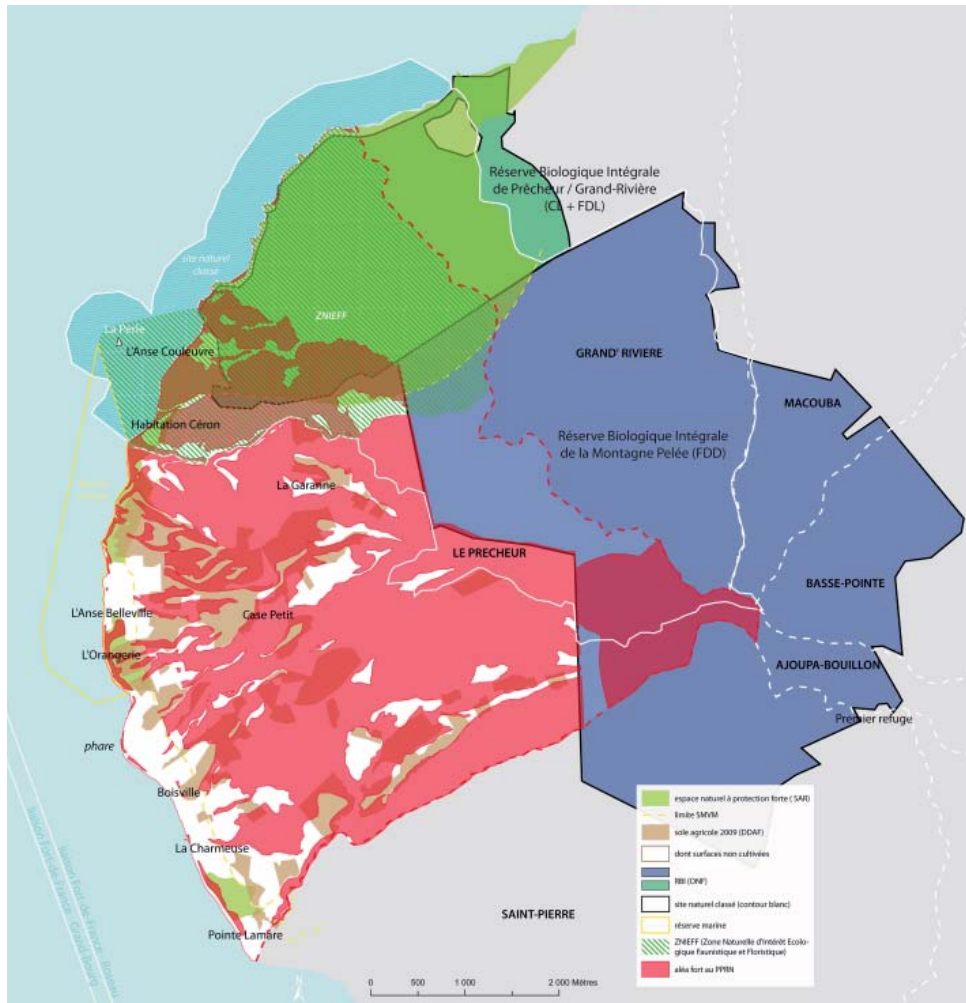


- Zonage PPR**
- Pas de contraintes particulières mais application des règles parasismiques et paracycloniques en vigueur
 - Zones naturelles protégées dont le PPR n'a pas été étudié
 - Zones avec prescriptions
 - Zones avec prescriptions et nécessité de réaliser au préalable un aménagement global
 - Pas de constructions autorisées sauf exception
 - Aucune construction autorisée

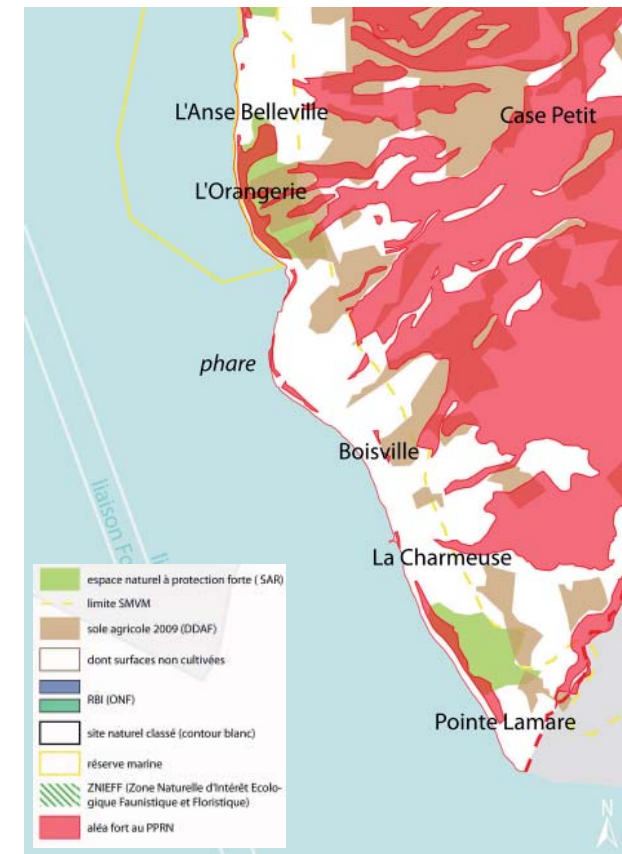
Sources : DDE, IGN Bd Topo 2000

SIG-ADUM Août 2005

Carte de superposition des espaces à vocation agricole, des espaces naturels à protection forte, des zones d'aléas forts



Zoom sur la carte de superposition: limites du projet urbain



Les documents réglementaires apportent eux aussi des limites en matière d'aménagement du territoire.

Le SAR (Schéma d'Aménagement Régional) et le SMVM (Schéma de Mise en Valeur de la Mer) indiquent les zones à préserver telles que les espaces agricoles rares, les espaces naturels d'intérêt,... A ces derniers s'ajoute le PPRN (...) qui a vocation à protéger la population des éventuels risques naturels. Le Prêcheur est soumis à des aléas forts de type « houle, inondation, volcanisme, mouvement de terrain ».

Ainsi, en recoupant l'ensemble de ces informations sur une même carte, on obtient la représentation suivante. Elle laisse apparaître des zones où l'urbanisation semble possible selon ces critères. Pour avoir une vision plus juste des espaces urbanisables, il faut coupler l'analyse précédente des courbes de niveau qui réduit quelque peu l'emprise urbaine au niveau des Abymes et de La Charmeuse.

Diagnostic urbain

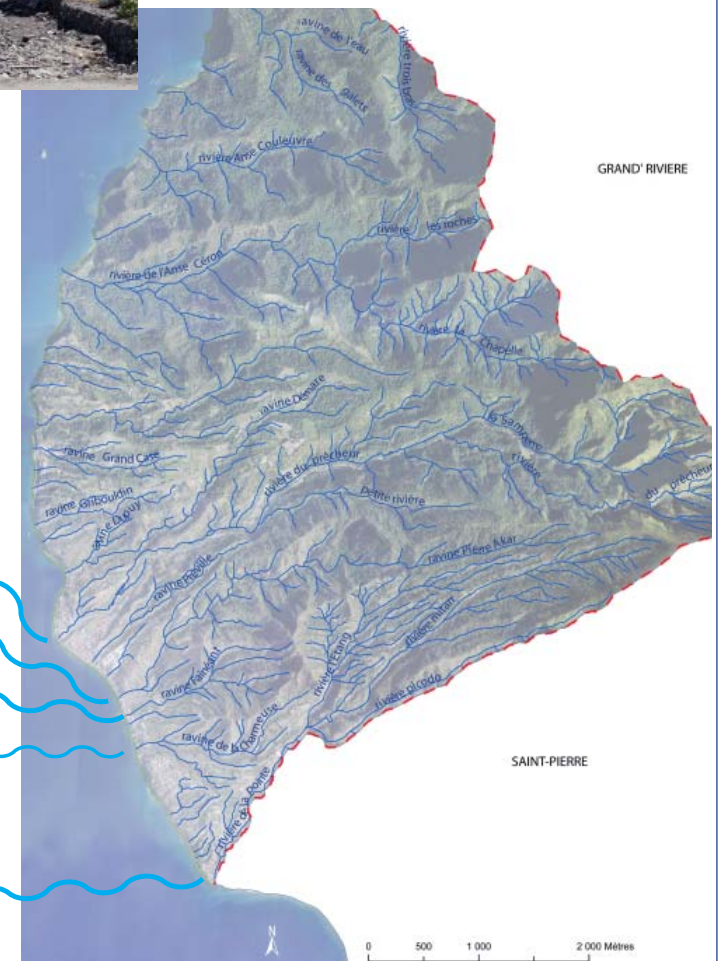
ANALYSE PAYSAGÈRE ET URBAINE

◊ Réseau hydrographique

Le Prêcheur est fortement innervé de rivières et ravines sur tout son territoire. Cependant, toutes ne sont pas perçues de la même manière. Entre Pointe Lamare et les Abymes, les cours d'eau les plus ressentis sont la ravine

Pointe Lamare en entrée de ville, la ravine de la Charmeuse, la ravine Fainéant, la ravine Pierre Akar et la rivière du Prêcheur.

Ces cours d'eau prennent plus d'importance que les autres tout simplement du fait qu'ils se voient, par les aménagements qui ont été réalisés (cunette, buse, pont, signalétique), par les dénivelés de route ; mais aussi par les dégâts qu'ils engendrent du point de vue des habitants. En effet, La rivière du Prêcheur est soumise régulièrement à des lahars suite aux éboulements de la falaise du Piton Marcel. Ce fut notamment le cas le 21 août 2009 et le 17 mai 2010.



◇ Etat des lieux thématique

Pour cette étape, il s'agit de faire un tour des dysfonctionnements et des points forts sur le périmètre d'étude.

Une entrée de ville inexistante

En passant le dernier quartier de Saint-Pierre (Sainte Philomène), on arrive directement sur le pont de la ravine Pointe Lamare; juste après, seul un panneau de la CCNM nous indique notre entrée sur le sol préchotin. Des espaces « vides » existent pourtant à proximité et permettrait de théâtraliser davantage cette entrée de ville.



Une forte pollution visuelle par les fils électriques

Les fils électriques sont omniprésents dans l'aménagement de la ville et polluent les champs visuels sur de nombreux quartiers.



La pollution visuelle n'existe pas uniquement au niveau du point de vue du piéton, elle persiste sur des points de vue lointains bien au-delà des toits des maisons.

Des espaces dégradés, désaffectés, sans fonction claire

Au fil de la traversée du Prêcheur, des espaces ou lieux posent question sur leur utilisation passée, actuelle. Ici, une ancienne dalle de maison sûrement emportée par l'érosion particulièrement active du littoral au Prêcheur ; là, un espace engazonné difficilement accessible, privé ou public ? Ou encore de nombreuses habitations ou locaux laissés à l'abandon et qui font « tâche » dans le décor.



Une digue démesurée et sans vie

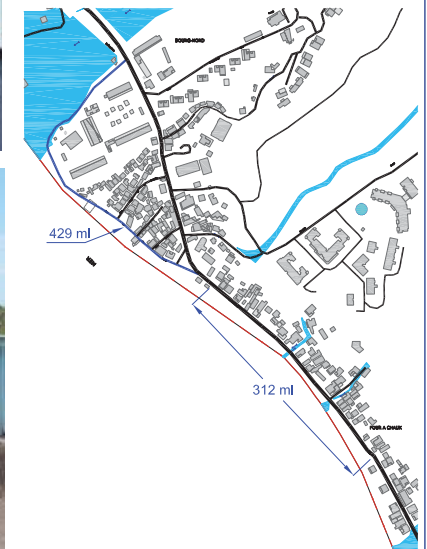
Au quartier Four à chaux, un aménagement colossal a été réalisé : une digue béton s'étendant sur 312 ml, avec une cale permettant la mise à l'eau des embarcations et des escaliers monumentaux pour l'accès à la mer pour les piétons. Hormis la présence d'un abribus, la juxtaposition de la voie principale RD 10 et du stationnement longitudinal sur l'intégralité de la digue n'invite pas à la promenade. Les surfaces



considérables de béton sans vie sont d'ailleurs propices à la réverbération des rayons du soleil lors des chaudes journées prêchotines. Des espaces verts contribueraient à diminuer l'effet de serre induit par cette construction.



Comparaison du linéaire entre la rue du phare et la digue



Un assainissement Eaux Usées - Eaux Pluviales à revoir

Malheureusement des rejets sauvages d'eaux usées existent et terminent sur les plages de la commune, créant parfois des eaux stagnantes peu ragoûtantes. Par ailleurs, étant donné le caractère fortement inondable de nombreux quartiers, des systèmes de récupération des eaux pluviales dimensionnés en conséquence devraient être mis en place, plutôt que de simples caniveaux légèrement bipentés.



Des abords de rivière dangereux vis-à-vis des habitants



Les écoulements naturels des eaux via les ravines et rivières ont la part belle sur toute la commune. En dépit des risques encourus et signalés au niveau du PPRN, de nombreuses habitations ont été construites à proximité des cours d'eau sans aménagement adapté des rives. Elles sont exposées au risque d'inondation voire de glissement de terrain pour les maisons situées en bordure de rivière selon la force des événements pluvieux.



Des aménagements des espaces verts valorisants



Quelques espaces verts ont été aménagés par endroit (ex : lotissement La Charmeuse, proximité des écoles, entrée des Abymes). Utilisant des produits de recyclage (pneus usagés), ils apportent une note fleurie et lumineuse à ces espaces. Ils complètent d'ailleurs les jardins des habitants débordant parfois au-delà des parcelles privées.



Une belle mise en valeur de l'église par des espaces extérieurs bien entretenus

L'église du Prêcheur est entourée de grands espaces verts qui ont permis d'y installer des végétaux mettant en valeur l'édifice et contribuant à la végétalisation du bourg. Deux grands flamboyants trônent de part et d'autre du parvis, accompagnés de plantes tropicales bien entretenues.



Des arbres à préserver

De même que l'aménagement paysager de l'église, certains arbres méritent d'être préservés voire mis en valeur soit de par leur port, leur emplacement, soit leur utilité du point de vue racinaire et maintien des berges, ou encore pour leur intérêt écologique.



L'arbre à proximité du clocher l'accompagne parfaitement et s'intégrerait idéalement dans un aménagement visant à la mise en valeur du clocher. Son port étalé et son envergure apporterait un effet de symétrie par rapport à l'édifice et une source d'ombre aux visiteurs du site.



Des arbres a priori sans importance sont pourtant le lieu de nidation pour des espèces d'oiseaux spécifiques.

Une diversité d'espaces verts sur la commune

La commune du Prêcheur présente divers types d'espaces verts. On retrouve des espaces créés tels que les espaces verts fleuris de la ville, les alignements d'arbres sur le littoral, des espaces verts cultivés séparés par des haies bocagères, des espaces verts laissés en jachère ou qui repartent en friche et des espaces verts naturels boisés.

Selon le quartier, on retrouve plus ou moins ces typologies, cependant ils se font plus rares là où commence l'urbanisation.



alignement



cultures



espace vert «ville»



haies bocagères



boisement, végétation dense

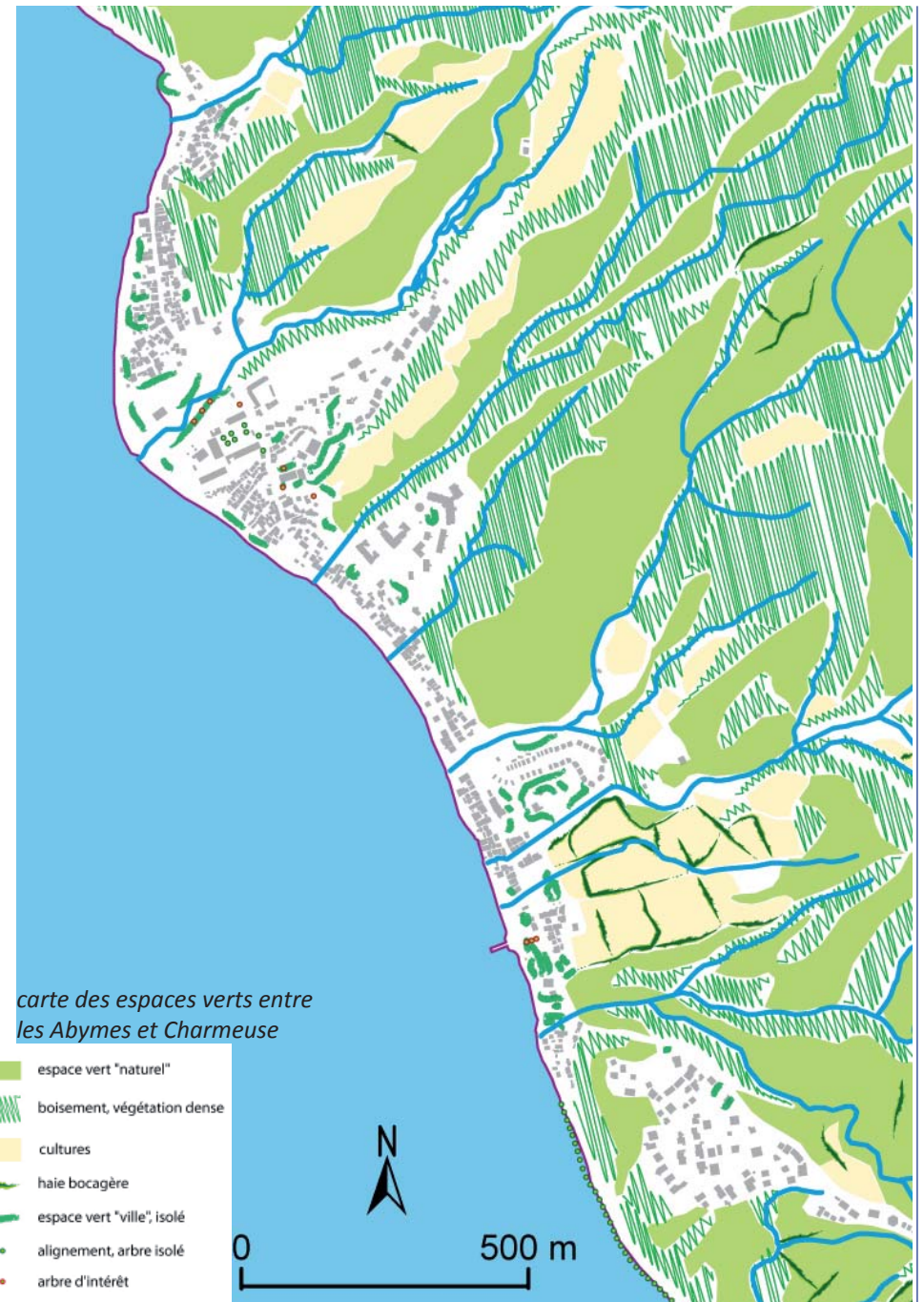




Abymes



Bourg - Four à chaux



Boisville - Charmeuse

Sur la carte des espaces verts recentrée entre la Charmeuse et les Abymes, on s'aperçoit que des grandes coulées certes dévalent les pentes des morne vers les quartiers construits. Ces espaces verts se déclinent aussi bien en espace densément boisé, en espace vert dit naturel (végétation plus éparse et parfois liée à l'homme), en zone agricole. Cependant, à l'approche de l'urbanisation, la végétalisation disparaît quasi intégralement ; seules quelques bandes vertes subsistent à l'intérieur des quartiers. Les espaces verts manquent cruellement au cœur de la ville, ce qui contribue à l'image très minérale des zones urbaines du Prêcheur.

Des points de vue sur le bourg



.... sur la mer





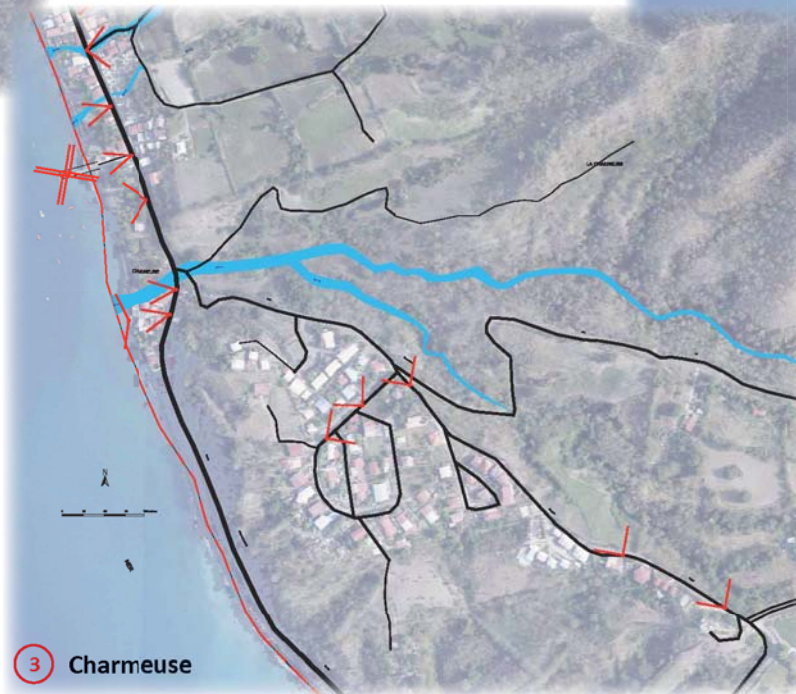
.... sur les reliefs

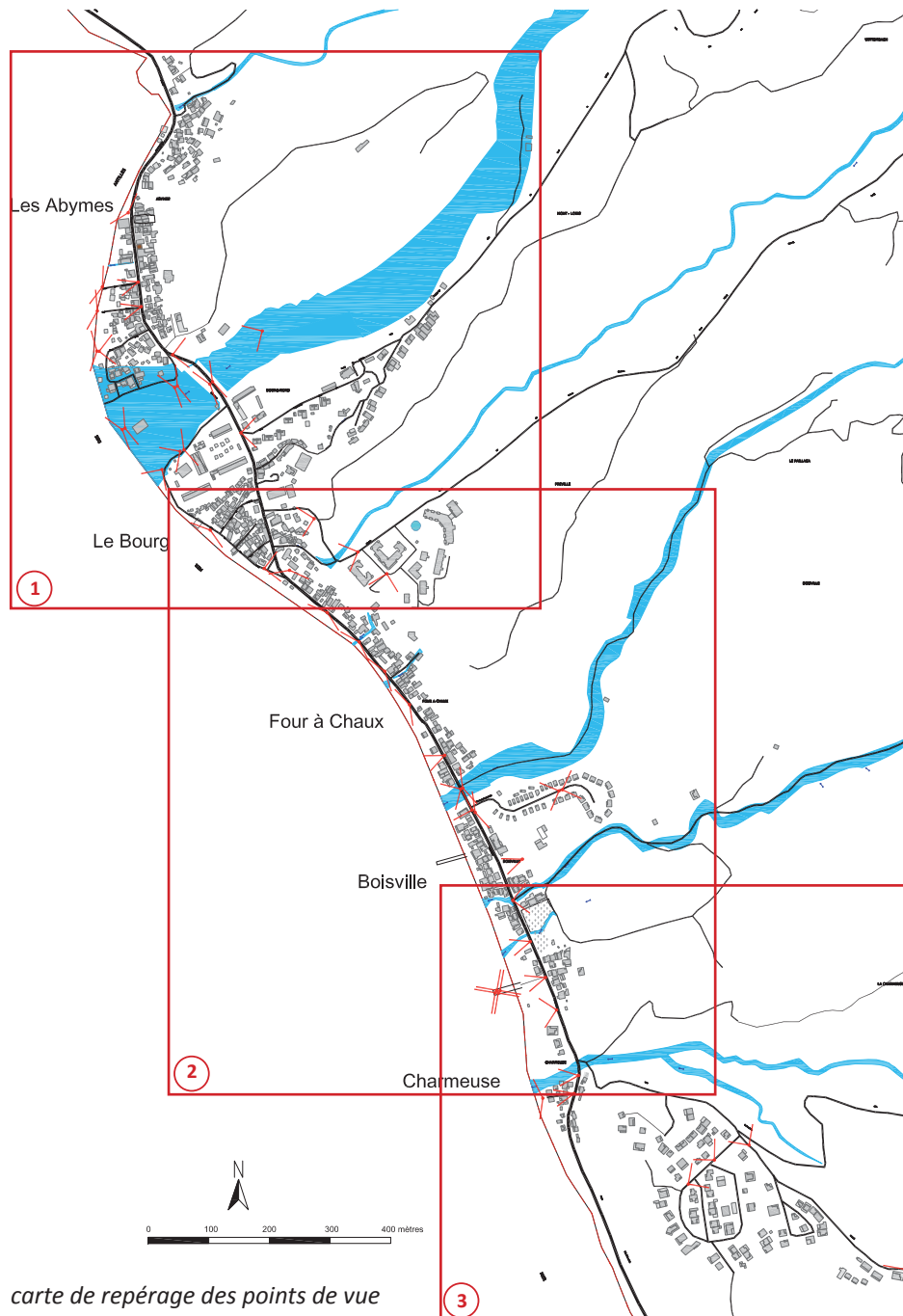


.... sur la campagne



Zoom sur le repérage des points de vue





carte de repérage des points de vue

Tout au long de la traversée des quartiers urbains, de nombreux points de vue existent sur différents éléments qui font l'identité du Prêcheur.

Village de pêcheurs établi en bordure de littoral, son bourg est visible au loin, depuis les quartiers en hauteur de la Charmeuse ou depuis la côte en amont du bourg.

Bien que située sur le littoral Caraïbe, la présence de la mer à proximité se ressent plus qu'elle ne se voit. Des percées visuelles sur la mer se créent au gré des wèts et passages étroits vers la mer ; la topographie de la commune permet de gagner en altitude vers l'intérieur des terres et donc d'avoir une vue surplombant les maisons construites sur le trait de côte. Quelques lieux privilégiés offrent néanmoins de magnifiques panoramas sur la mer des Antilles : depuis le ponton en bois de Charmeuse, au niveau des embouchures des rivières, depuis la rue du Phare, depuis le parking des bus aux Abymes réalisant comme un promontoire vers la mer, ou encore à la sortie du quartier des Abymes.

«Terre des anses et des mornes », le Prêcheur jouit de la présence de reliefs rappelant la double identité de la commune : terre vivrière sur les flancs de la montagne et terre de pêcheurs. Les reliefs sont visibles depuis les embouchures des rivières, dans les quartiers en hauteur tels que Morne Folie, depuis les routes dégagées orientées dans leur direction ou à quelques endroits privilégiés de la commune bénéficiant de large point de vue. Les espaces cultivés présents sur les pentes des mornes ne sont visibles que lorsque l'on se trouve à proximité, lorsqu'on les surplombe du fait de la topographie ou depuis la mer.

Bien que certains aspects urbains de la commune soient à améliorer, elle bénéficie de fortes potentialités notamment du point de vue paysager, qui peuvent se révéler de réels atouts pour son aménagement. Des zones stratégiques du territoire permettent de mettre en relation la mer, la montagne, la «ville», uniquement par le jeu des cônes de vue.

DÉPLACEMENTS, BÂTI

◊ Les liaisons piétonnes

Des trottoirs très étroits voire inexistant sur la route principale



Il est difficile de rejoindre la Charmeuse aux Abymes à pied en toute sécurité ou sans avoir à changer de trottoir parce que celui sur lequel on se trouvait a rétréci jusqu'à disparaître. Sans parler des voies internes aux quartiers, la route principale, RD10, ne bénéficie pas de liaisons piétonnes continues, ce qui est un frein à la sécurité des passants.

Omniprésence de «Wèts», de passages entre les maisons, d'impasses

Caractéristiques emblématiques du Prêcheur, les wèts et autres passages entre les habitations sont très nombreux. La plupart du temps très étroits, ils ne laissent pas entrevoir leur « fin » ou à peine, et donnent l'impression de pénétrer sur des espaces privés. Ils semblent plus faire office de passages privés permettant l'accès aux maisons les plus reculées.



◇ La voirie et le bâti

Un accès à la mer difficile



Charmeuse

cartes des axes routiers et des liaisons piétonnes



Abymes - Bourg

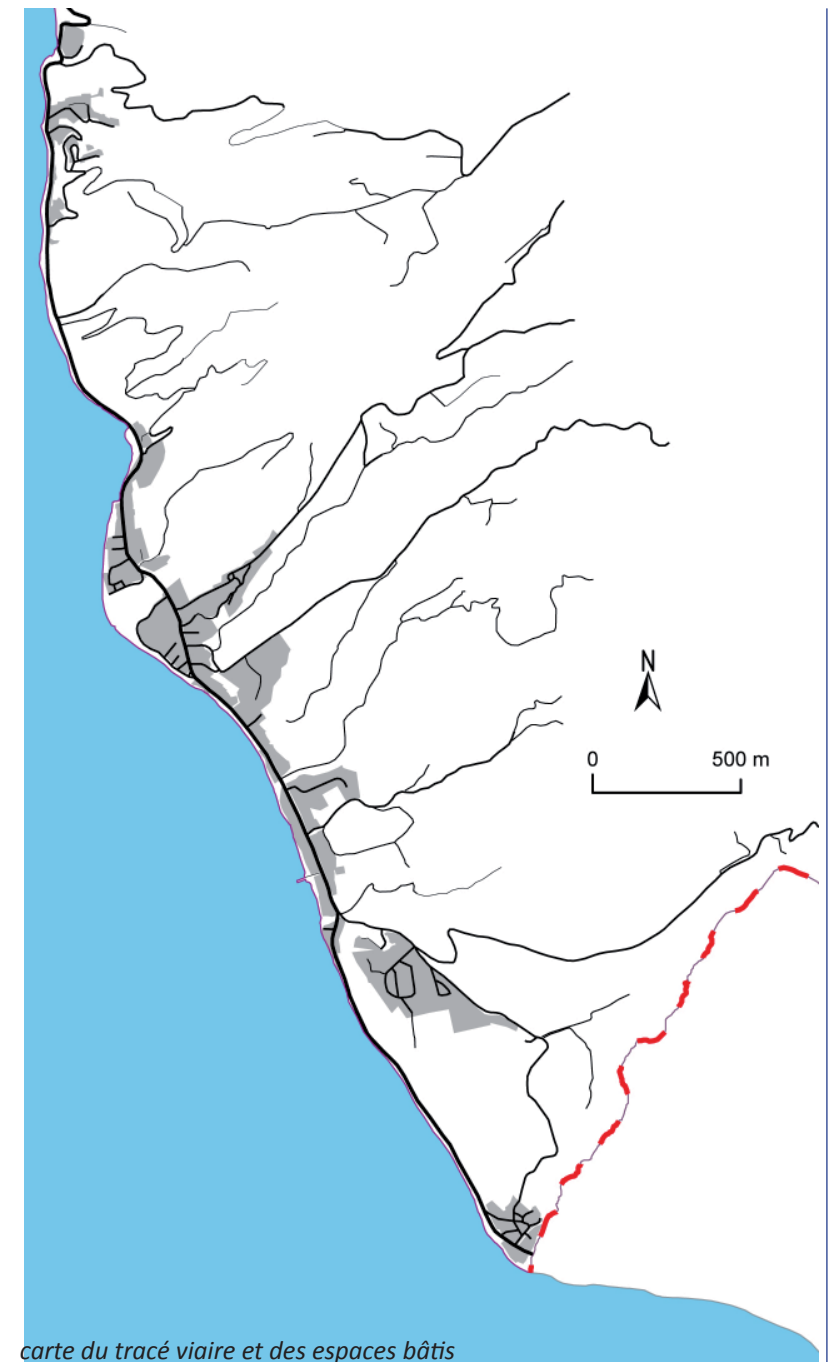


Boisville - Four à chaux

La RD10 longe la mer des Antilles et n'est séparée d'elle que par une mince bande bâtie. Malgré cela, l'accès à la mer à pied ou en véhicule reste difficile. Comme figuré sur les cartes ci-contre, de rares rues perpendiculaires à la RD10 permettent d'apercevoir la mer toute proche et de la rejoindre.

La carte du tracé viaire et des espaces bâtis montre une apparente continuité entre les quartiers allant de la Charmeuse aux Abymes en faisant abstraction de la coupure engendrée par la rivière du Prêcheur. Les quartiers de Pointe Lamare et de l'Anse Belleville sont par contre clairement détachés. Pourtant, sur le terrain, la sensation est toute autre : les quartiers situés au sud de Four à chaux semblent totalement distincts du bourg ; le passage le long de la digue en est très certainement la cause, créant une coupure urbaine de plus de 300 mètres. De même, la traversée difficile de la rivière du Prêcheur entre le bourg et les Abymes marque d'autant plus ce changement de quartier malgré leur grande proximité.

La RD10, route principale traversant le Prêcheur relie l'ensemble de ces quartiers. De temps en temps des routes perpendiculaires rejoignent les hauteurs ou plus rarement la mer. C'est le long de cette route que le lien inter-quartier doit se faire.



carte du tracé viaire et des espaces bâtis

Des «aberrations» de constructions et d'aménagement

Le Prêcheur a vu ses constructions se multiplier de façon anarchique au cours du temps, plus particulièrement au niveau du centre-bourg: les maisons semblent s'être aglutinées les unes sur les autres, sans accorder d'importance à



Maisons du bourg prises depuis la rue du Phare

une hauteur raisonnable due à la localisation en bordure du littoral, ni même à la circulation des piétons ou à la promiscuité. De même, l'opération de logements sociaux de la résidence La Perle fait tâche dans le paysage. Elle est visible depuis de nombreux points de la commune et surtout depuis la mer d'où ses logements apparaissent clairement comme démesurés par rapport à l'échelle de la commune. De 148 à 914m² de surface en plan contre 88m² pour la mairie ou 169m² pr la salle polyvalente Jean-Philippe Pinceau Clusel.



Vue du bourg et de Four à Chaux depuis la mer

Des maisons fleuries à l'esthétique travaillé



Certaines maisons se démarquent des autres par leur apparence et le soin qui est apporté à leur aspect extérieur et au fleurissement. On note un vrai travail des ferronneries, des encadrements de fenêtre, des peintures (jeu de couleurs vives), des murs, des balustrades, des portails, des frises, une personnalisation des façades.



Des maisons atypiques appartenant au patrimoine Prêchotin, Martiniquais?

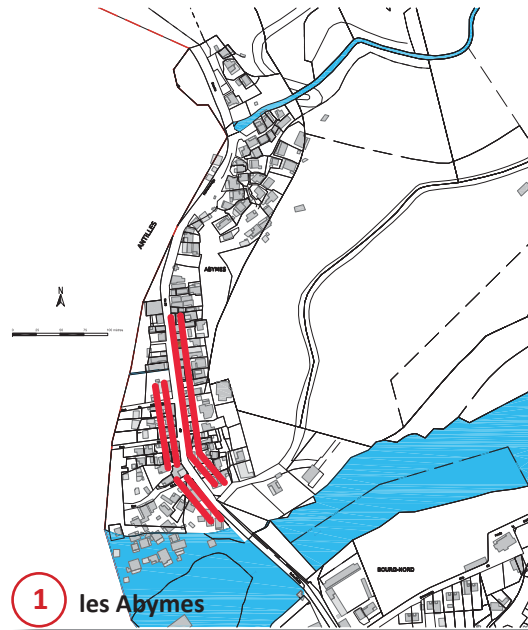
Certaines maisons attirent le regard au Prêcheur. Elles sont les témoins d'une architecture aujourd'hui disparue et appartiennent parfois aux vestiges de la commune tels que les escaliers ci-dessous.



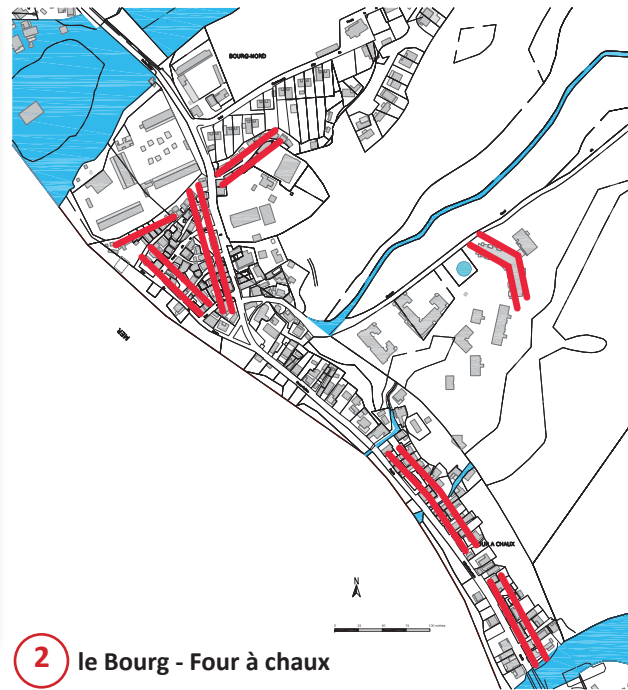
- Maison à façade recouverte de planches en bois,
- maison de type colonial,
- maison en roches basaltiques



Une proximité et une densité des bâtis oppressante



1 les Abymes



2 le Bourg - Four à chaux

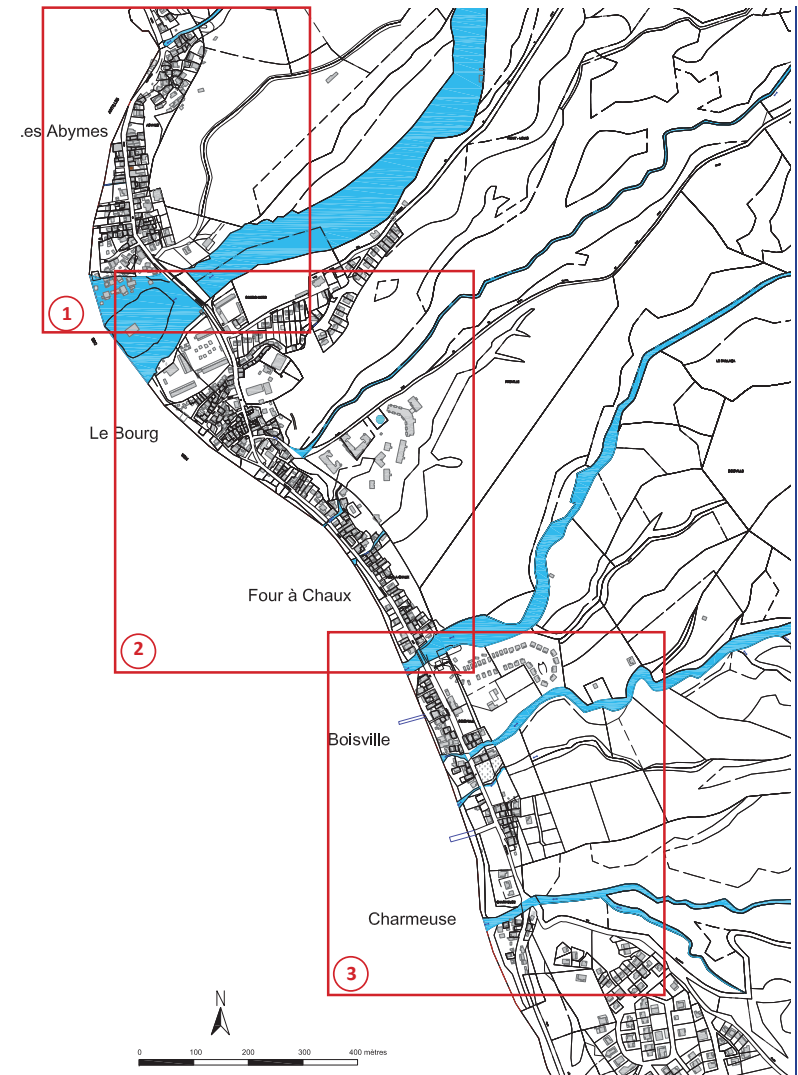


3 Boisville - Charmeuse

De la Charmeuse aux Abymes, le bâti se présente sous une forme très dense, laissant peu de place aux « respirations » dans cette aire urbaine. On ressent parfois un sentiment d'étouffement et d'exigüité. L'espace est fermé et la vue bloquée à plusieurs endroits de la commune, comme figuré sur les cartes ci-contre.



Opresion du bâti



Les zones urbanisées du Prêcheur entre la Charmeuse et les Abymes présentent une forte densité de construction de part et d'autre de la RD10. Cette concentration des maisons, plus particulièrement sur le littoral, limite les déplacements vers la mer. D'autre part, malgré une route principale très marquée, les déplacements doux sont parfois restreints par manque d'aménagement adapté. Afin d'aérer les zones bâties et d'ouvrir les espaces, il faudrait envisager quelques démolitions et limiter les hauteurs des constructions, surtout dans ce contexte de commune littorale enserrée par des mornes.

OCCUPATION DU SOL: ACTIVITÉS, SERVICES ET ÉQUIPEMENTS

Boutiques, épicerie, tabac



Epicerie Le K-pitol

Restaurants, snack, bar



Restaurant Le Mélodie

Equipements sanitaires et sociaux



EHPAD

Hôtellerie



Village Pomme Cannelle

Services privés, semi-privés



La Poste

Equipements publics, administratifs et scolaires



La Mairie

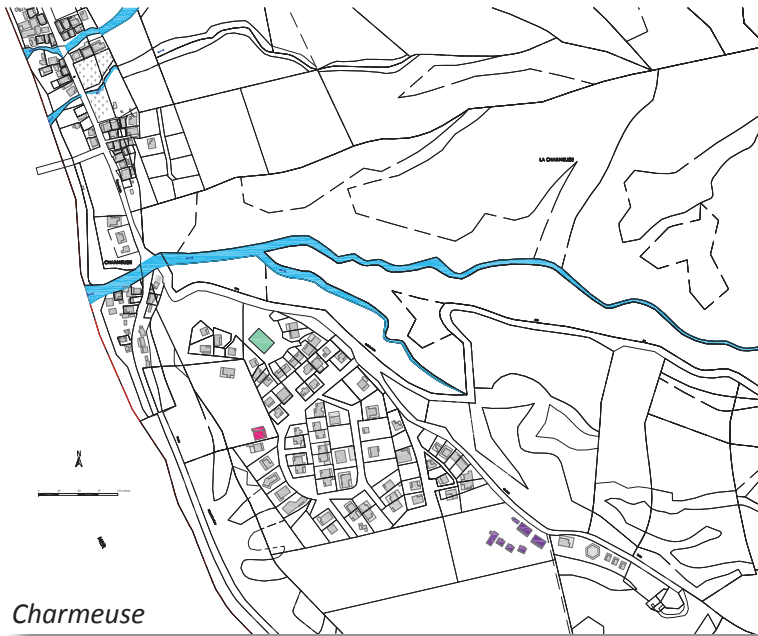


L'école maternelle

Equipements religieux



L'église



Charmeuse

Le quartier de La Charmeuse dispose des équipements suivants:

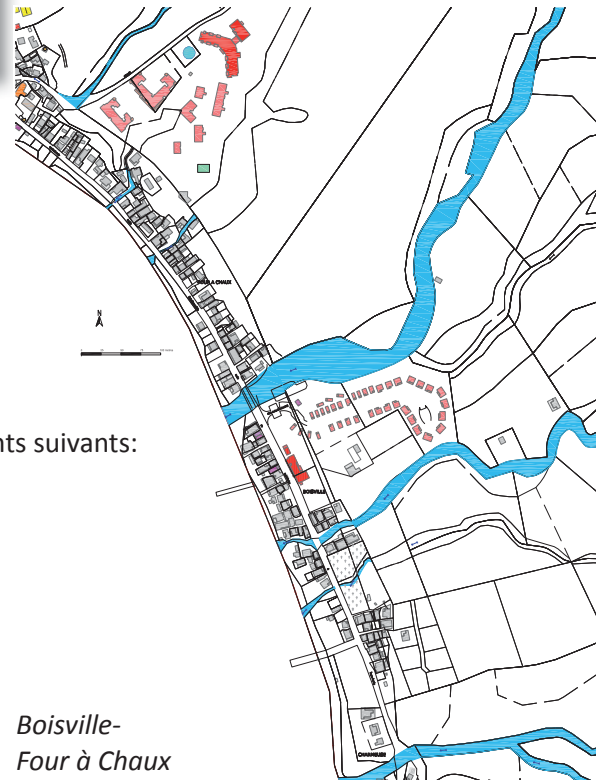
- Hôtellerie (Village Pomme Cannelle)
- Garage automobile ME.CA.DI.ES
- Terrain multisport (dégradé)

Le quartier de Boisville dispose des équipements suivants:

- logements sociaux (Cité de la Solidarité)
- Epicerie (le K-pitol)
- Tourisme en mer (Matniknotik)

Celui de Four à Chaux:

- logements sociaux (résidence La Perle) avec aire de jeux
- EHPAD
- infirmières



Boisville-
Four à Chaux

- Boutique, épicerie, tabac
- Restaurant, snack, bar
- Equipements sanitaires
- en mutation
- Equipements sociaux
- Hôtellerie
- Services privés, semi-privés
- Equipements publics, administratifs et scolaires
- Equipements sportifs et de loisirs
- Equipements touristiques et culturels
- Equipements religieux



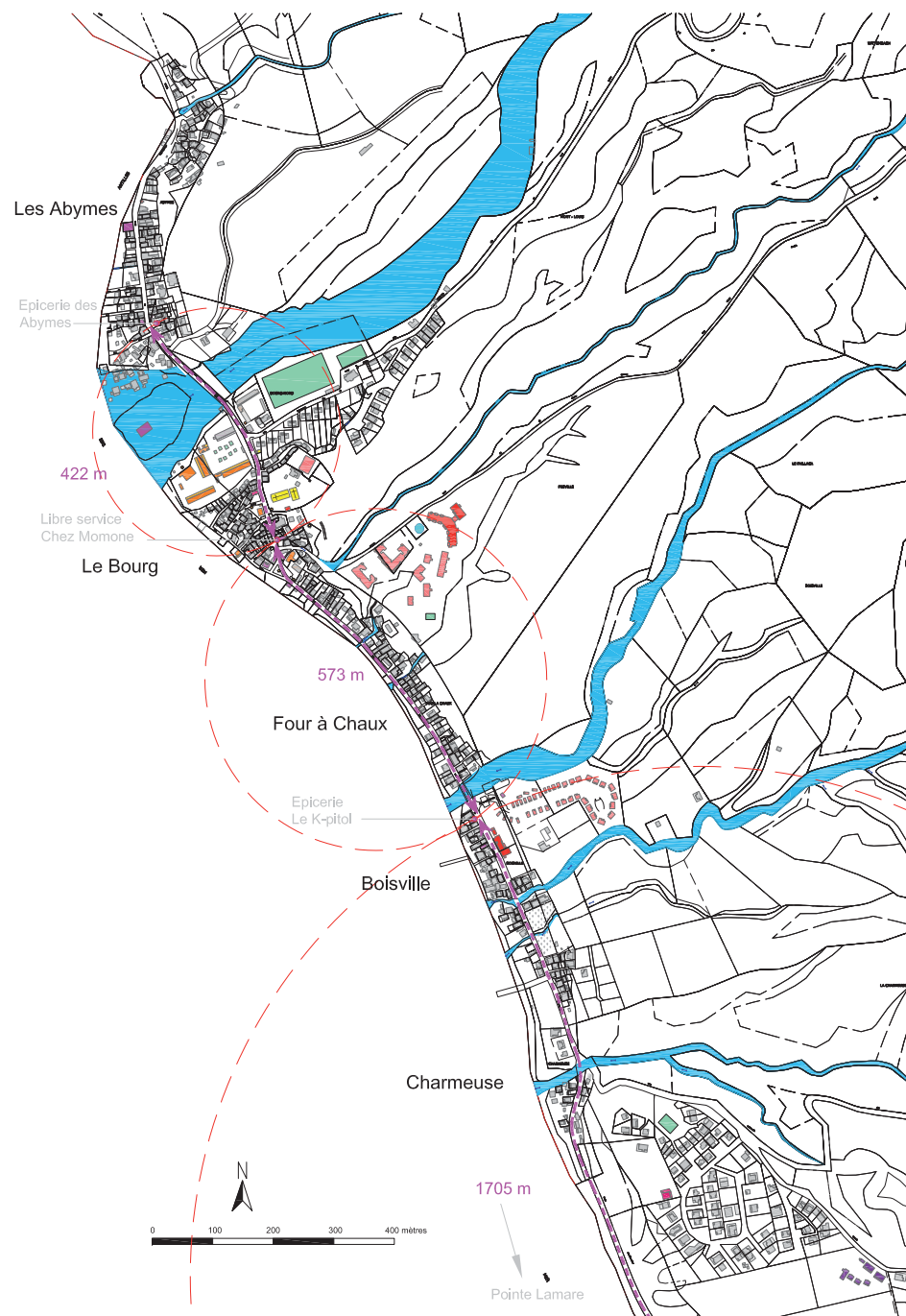
Le Bourg - Abymes

Le Bourg dispose des équipements suivants:

- dispensaire
- mairie et autres services administratifs
- restaurants
- épicerie
- écoles
- commerces
- Poste
- équipements religieux
- ...

Le quartier des Abymes dispose des équipements suivants:

- épicerie
- restaurants-snack



Distance entre l'épicerie de Boisville (le K-Pptol) et :

- le quartier de la Charmeuse: 568 mètres,
- le quartier de Pointe Lamare: 1,7 kilomètres
- l'épicerie du Bourg (libre service Momone): 573 mètres

Distance entre l'épicerie du Bourg et celle des Abymes: 422 mètres

La distance maximale dite «standard» acceptable pour la marche à pied entre deux points est d'environ 400 mètres; par exemple la distance à parcourir entre le domicile et l'épicerie la plus proche.

- Boutique, épicerie, tabac
- Restaurant, snack, bar
- Equipements sanitaires
- en mutation
- Equipements sociaux
- Hôtellerie
- Services privés, semi-privés
- Equipements publics, administratifs et scolaires
- Equipements sportifs et de loisirs
- Equipements touristiques et culturels
- Equipements religieux

Un certain manque ressort en matière de points de ravitaillement de la population qui se trouve parfois éloignée des épiceries existantes; ceci est d'autant plus important étant donné le caractère inondable des quartiers qui peuvent se retrouver totalement isolés.

QUELQUES SPÉCIFICITÉS PRÉCHOTINES

Un village de pêcheurs



La pompe à essence des pêcheurs



La Cité de la Solidarité

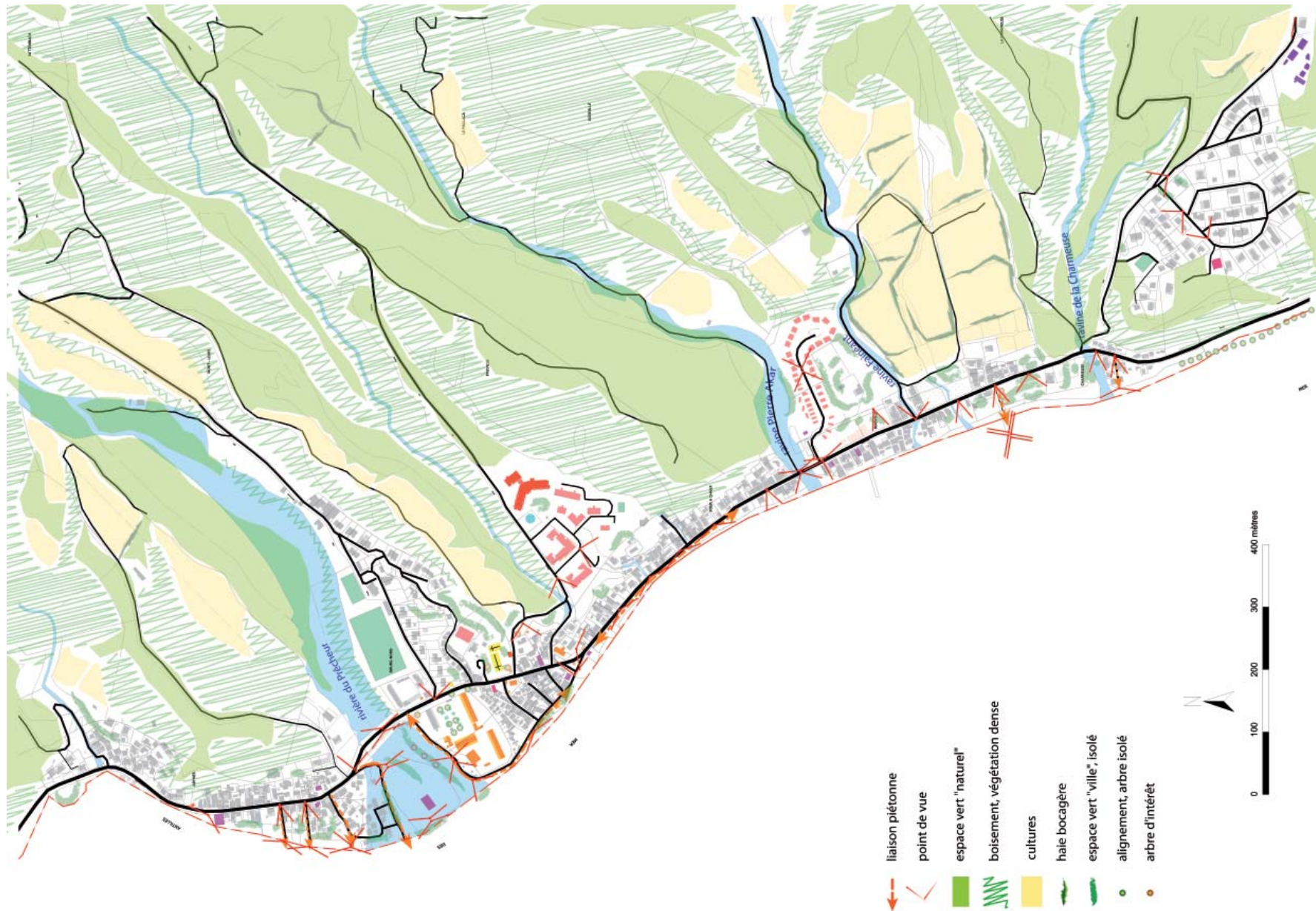


Le Phare



Synthèse et enjeux

SYNTHÈSE DES DYSFONCTIONNEMENTS ET POINTS FORTS

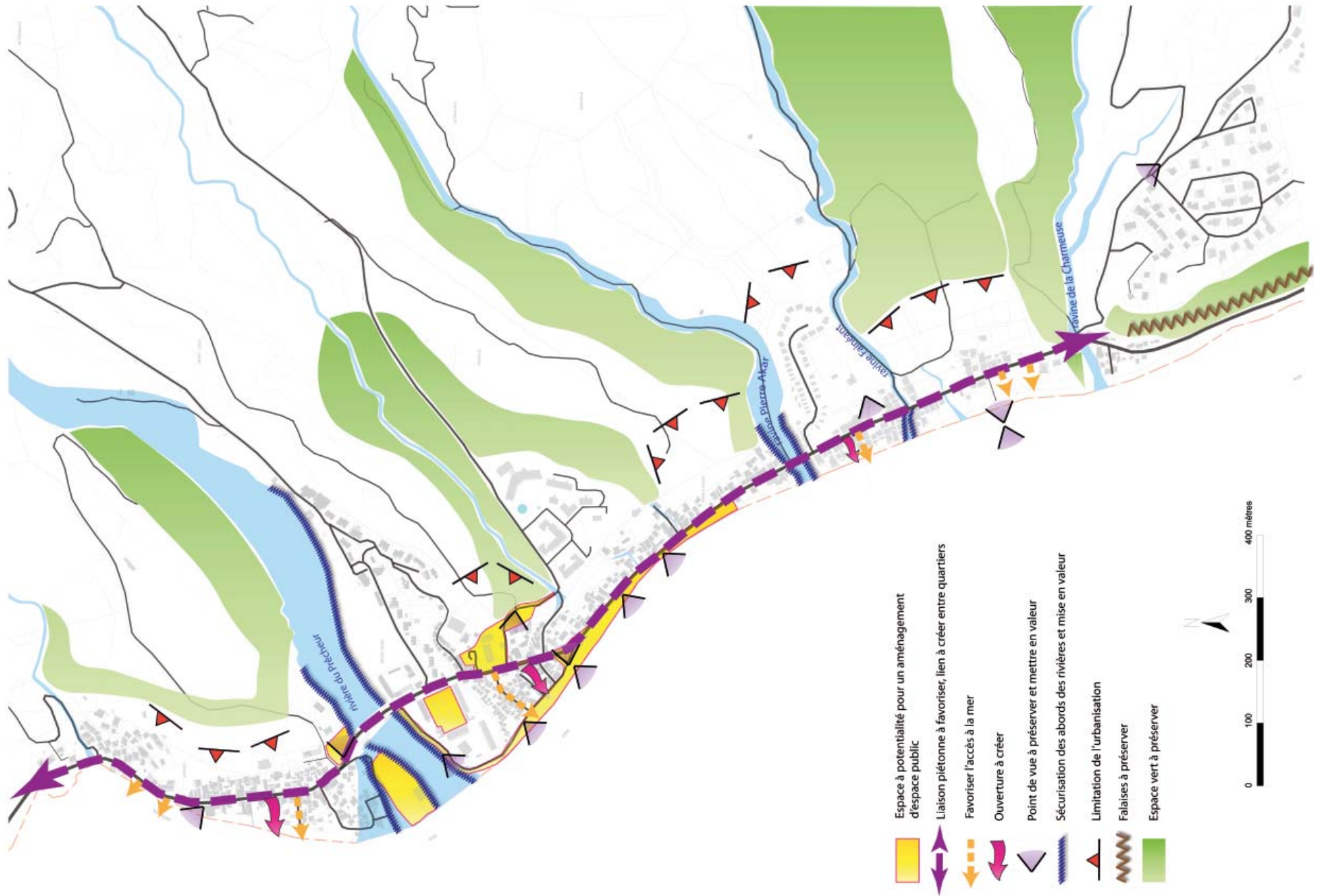


Carte de synthèse du diagnostic urbain

ENJEUX DU PROJET URBAIN

Les enjeux dégagés du diagnostic sont les suivants:

- Donner des espaces de convivialité et de rencontre aux Préchotins
- Apporter des espaces verts dans la ville (coulée verte en contact avec la mer)
- Favoriser les liaisons piétonnes d'un quartier à un autre
- Favoriser l'accès à la mer
- Homogénéiser l'espace urbain du Prêcheur (mobilier, traitement des sols)
- Sécuriser les abords des rivières et les mettre en valeur
- Préserver les pentes des mornes de l'urbanisation intense tout en retrouvant de l'espace constructible
- Préserver et mettre en valeur les points de vue sur la mer, les reliefs, le bourg faisant l'identité de la commune
- Créer des espaces ouverts dans les espaces densément bâtis



Carte des enjeux du projet urbain

PROJETS EN COURS ET A VENIR SUR LA COMMUNE

Projets menés par l'Agence des 50 Pas Géométriques:

Quartier La Charmeuse

- Station d'épuration (Morne Folie), 1ère tranche en cours (600 éq./hab); 2e tranche a pour objectif de remplacer les 2 mini STEP déjà existantes pour toute le commune (2400 éq./hab) - création de réseaux jusqu'au bourg.
- Aménagement du quartier côté mer en partie réalisé (escaliers); 2e tranche à venir avec la réalisation de la placette, le traitement des trottoirs, l'enfouissement des réseaux secs.

Quartier Pointe Lamare

- Etudes préalables faites par le cabinet C2r urbaniste; proposition de scenarii d'aménagement sur le quartier.
- Etudes pré-opérationnelles lancées.

Projets menés par la CCNM - MOE INGEFRA:

Coeur de ville

- Un projet au stade DCE en Novembre 2008 mais arrêté sous l'ancienne municipalité. Un nouveau projet de place a été relancé avec la nouvelle municipalité.

Projets menés par la CCNM // (Agence des 50 Pas Géométriques):

Centre-bourg

- OPAH

Projets menés par le Conseil Général financés par le Conseil Régional:

Bourg

- Réalisation du Pont au-dessus de la rivière du Prêcheur entre le bourg et les Abymes (Ouvrage d'art: concours d'architecture en cours).

Projet urbain

PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT

Le projet urbain a pour but d'apporter des réponses aux enjeux dégagés précédemment au niveau des aménagements des espaces publics.



Problématique du stationnement:

- quelques places en moins sur Four à chaux (env. 6)
- en plus sur la rue Perrinon (3), route des Fusillés (33), réorganisation espace Samboura (22 dont 2 PMR), parking de l'église (19), parking du clocher (9), réorganisation du parking de la pharmacie (4), espace de livraisons devant les commerces de la place
- parking-relais bus aux Abymes; navette vers les lieux touristiques (32 + 3 bus)

Du Vert dans la ville:

- le long de la digue ponctuellement
- sur la place du 22 mai,
- sur l'espace Samboura et le long de la rivière
- sur le parking des Abymes

Centre bourg commercial et convivial

- une grande place publique
- le rez-de-chaussée des nouveaux bâtiments dédiés aux commerces: vitrines ou terrasses donnant sur la place

Espace Samboura dédié à la culture et à la restauration

- amphithéâtre en plein air au coeur de l'espace Samboura, lieu de convergence des snacks et autres restaurations, ouverture sur la salle Félix Grelet

Attractivité patrimoniale et historique mise en scène

- «parvis» devant le clocher et aménagement paysager en transition avec l'église
- mise en scène lumineuse
- aménagement paysager des abords de l'église en lien avec le clocher

Lieux de rencontre, de détente

- Place 22 mai et placette avec petits salons de la salle polyvalente
- promenade du bord de mer (rue du phare)
- espace Samboura
- «les jardins» du clocher et de l'église
- espaces verts du parking des Abymes

Liaisons piétonnes facilitées, plus lisibles

- plus de trottoirs, élargis dans la mesure du possible
- plateau surélevé sur l'ensemble de la place du 22 mai jusqu'à l'église

Homogénéisation de l'espace urbain dans le traitement des sols, le mobilier, les végétaux

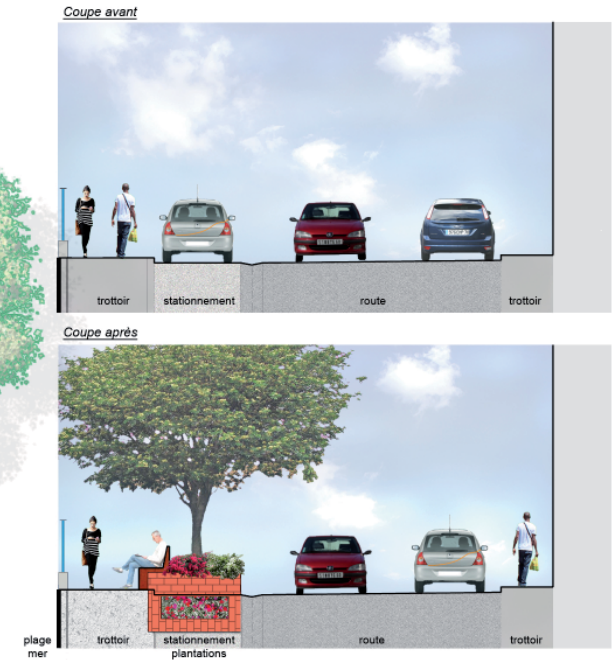
◇ La digue de Four à chaux

Espace de promenade et point de vue sur la mer

Cet aménagement contribue à apporter un peu plus de végétal dans la ville. Il apporte par la même occasion des zones d'ombrage pour les passants et permet de restituer un peu de fraîcheur à l'air grâce à l'évapotranspiration.

Des bancs, intégrés dans le muret permettent aux préchotins ou visiteurs d'admirer la vue sur la mer des Antilles.

Un traitement du revêtement de sol dans le prolongement du bac de plantation entrecoupe la longue ligne droite et diminue ainsi l'aspect linéaire de la digue.



Principe d'aménagement de la digue de Four à chaux | 1/75e



Perspective de l'aménagement de la digue

◇ La Place du 22 Mai

Centre-bourg commercial et convivial

Le projet met en scène une grande place du 22 mai pour y accueillir des animations, des commerces, le monument «des esclaves».

Véritable noeud de distribution des différents points clés de la ville «urbaine»; elle dessert la promenade du bord de mer, la digue ouverte sur la mer, le clocher et l'église, l'espace Samboura plus loin.

La voirie devient plateau surélevé à partir de cette place et fait la part belle aux piétons.

Une «Halle commerciale» doit voir le jour au niveau de l'ancien îlot bâti. Elle doit regrouper des commerces déjà existants à proximité tels que la supérette, et en accueillir de nouveaux.



Le traitement de la place reste dans la continuité de celui de la digue de Four-à-chaux avec des bacs plantés sur lesquels s'adossent des bancs. Les bandes minérales convergent vers la salle polyvalente et par prolongement vers le clocher.

Un grand belvédère permet de s'approcher de la mer au plus près et offre de nombreux points de vue vers la mer et vers le clocher et les mornes au nord-est.



Exemple de belvédère

A côté de la salle polyvalente se dessine un espace de détente et de rencontre avec des arbres à petit développement et des petits salons répartis à l'ombre de leur frondaison.



Perspective de l'aménagement de la placette de la salle polyvalente

◇ Les abords du Clocher, de l'Eglise et de la Mairie

Espace patrimonial historique

Les espaces participant à la richesse patrimoniale du Prêcheur sont mis en valeur par un traitement au sol, des aménagements homogénéisés et une mise en lumière des façades.

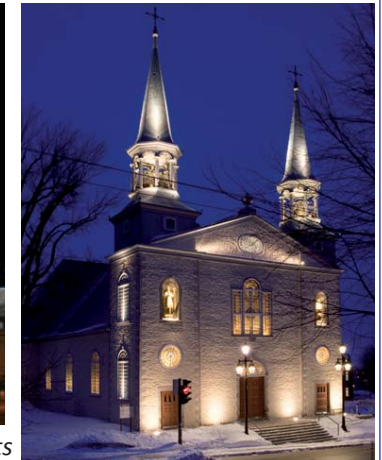
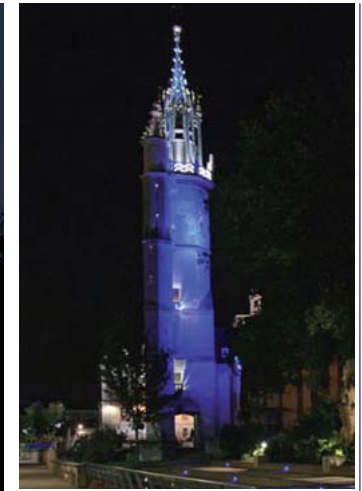


La mise en valeur du clocher passe par un aménagement sobre et dégagé sur le monument historique. Des pas japonais convergent vers le clocher «posé» sur un parvis minéral reprenant sur son pourtour la trame des pavés constituant le clocher. Une mise en scène lumineuse anime cet espace la nuit tombée et le rend d'autant plus visible grâce à son emplacement en hauteur par rapport au centre-bourg.





Exemple de mise en scène lumineuse du parvis du clocher



Exemple de mise en lumière de monuments



Perspective de l'aménagement des abords du clocher

Des jardins de fascines créent le lien physique et visuel entre le clocher et l'église en contrebas.

Les fascines de goyavier tressé ou d'une autre essence locale adaptée à ce type de torsion, permettent d'adapter le jardin à la pente naturelle et offre ainsi de multiples possibilités de fleurissement et de mélange d'espèces sans se laisser envahir par leur développement.

Deux allées reliées entre elles et au clocher par de larges escaliers arrivent jusqu'à l'église où le jeu de fascines se répètent à plus petite échelle. Un jardin de curé mêlant légumes, fleurs et plantes médicinales pourrait d'ailleurs y trouver sa place.

◇ L'espace Samboura

Espace culturel et de restauration

L'espace Samboura a pour vocation dans le projet urbain de regrouper les activités et événements culturels.

Des restaurants et snacks à proximité de la salle Félix Grelet en font un lieu de vie et de convivialité à part entière.

Entre la salle Grelet et les restaurants se dégage un vaste espace qui est aménagé comme un amphithéâtre de verdure. Toutes les allées convergent vers cet espace et desservent les différents points d'intérêt (salle Grelet, restaurants, parking, trottoirs). Une allée PMR permet de rejoindre directement la salle Grelet depuis la rue principale.

Tout autour de l'amphithéâtre sont plantés des arbres aux ports variés (petit à grand développement, arbre fleur, palmiers,...), ainsi que des parterres fleuris.

Au Nord de l'espace Samboura, une promenade arborée permet aux visiteurs ou Préchotins de déambuler le long de la rivière du Prêcheur.



Perspective de l'espace Samboura



Exemples d'amphithéâtres de verdure

◇ Le parking relais des Abymes

Parking paysager et espace de promenade

La grande place libre existant tout autour du restaurant Lari Z'abime est un lieu idéal pour accueillir le parking relais avec les navettes desservant les zones touristiques de la commune.

Situé à proximité du centre-bourg, ce secteur permet l'aménagement d'un grand «parc» aboré, d'un parking paysager, de voirie assurant la giration de bus et d'un espace vert de promenade ouvert sur la mer qui permet d'apprécier également les points sur la montagne Pelée.



Exemples de parkings paysagers



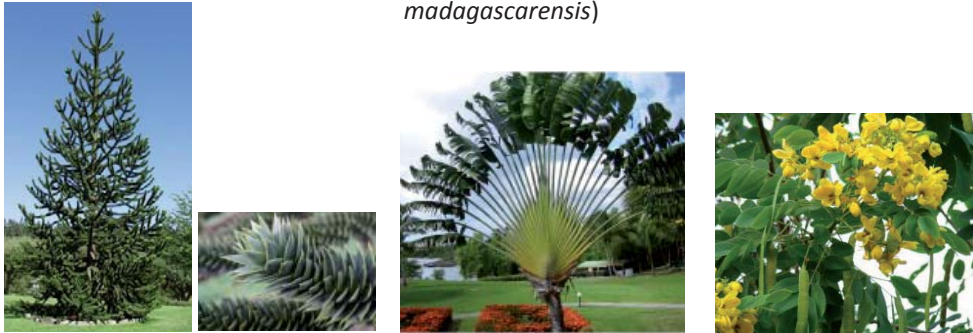
Exemples de passerelles

PALETTE VÉGÉTALE

Des essences locales seront privilégiées pour l'aménagement des espaces verts du Prêcheur.

◊ Les arbres

Araucaria (*Araucaria heterophylla*) Arbre du voyageur (*Ravenala madagascarensis*) Casse (*Cassia siamea*)



Flamboyant (*Delonix regia*)



Flamboyant bleu (*Jacaranda mimosifolia*)



Peltophore (*Peltophorum pterocarpum*)



Arbre-Ecouvillon (*Callistemon speciosus* 'Viminnalis')



Catalpa (*Thespesia populuea*)



Cha-Cha (*Albizzia lebeck*)



Raisinier-bord-de-mer (*Coccoloba uvifera*)



Roucou (*Bixa orellana*)



Frangipanier (*Plumeria rubra*)



Chapeau Chinois (*Holmskioldia sanguinea*)



◇ Les palmiers

Arecastrum (*Syagrus romanzoffiana*)



Butia (*Butia capitata*)



Cocotier (*Coco nucifera*)



Corypha (*Corypha utan*)



Latanier (*Latania lontarioides*)



Multipliant (*Chrysalidocarpus lutescens*)



Neodypsis (*Neodypsis decaryi*)



◇ Les arbustes et plantes fleuries

Bougainvillée (*Bougainvillea spp.*)

Cancan (*Acalypha wilkesiana* 'Java White' et 'Rose Glow')

Couronne de Mariée (*Clerodendron paniculatum*)

Fleurit-Noël (*Euphorbia leucocephala*)

...

Allamanda, Pervenche de Madagascar, «Caractère des hommes», Ixora, Plumbago, Goutte de sang, pourpier, agaves, ...



Conclusion

Confronté à de nombreux points faibles et risques naturels tels qu'une urbanisation anarchique, un relief accidenté et contraignant, les risques d'inondation, houle, volcanisme, mouvement de terrain, le Prêcheur possède néanmoins des atouts à préserver et valoriser.

Le projet urbain a pour finalité, à son échelle, de mettre en exergue les fortes potentialités de la commune et de recréer un espace urbain homogène et agréable. Il répond à la fois aux enjeux en matière de circulations (véhicule et piétonne), de stationnement, d'espaces publics conviviaux, d'offre commerciale, de mise en valeur du patrimoine, de «verdissement», de dégagement des points de vue sur la mer et les reliefs.

Le projet urbain ne traitant pas la totalité du territoire préchotin, d'autres possibilités d'aménagement seront étudiées plus globalement au sein du PLU au travers d'orientations d'aménagement.



Vue depuis la route de Morne Folie



Vue depuis la route du Clocher



Vue depuis le ponton de Charmeuse

